



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 23 AOUT 2016**

# Sarkozy lève le voile sur sa candidature

**POLITIQUE** Nicolas Sarkozy a attendu la fin des Jeux olympiques, hier, pour entrer à son tour dans la primaire des Républicains. Son objectif : retrouver l'Élysée en 2017

JEFFERSON DESPORT  
j.desport@sudouest.fr

« L'intolérable suspense », pour reprendre l'expression moqueuse d'Alain Juppé, a donc pris fin hier en milieu d'après-midi. Oui, Nicolas Sarkozy est candidat à la primaire de la droite et du centre des 20 et 27 novembre prochains. Alors qu'il avait jusqu'à jeudi pour l'officialiser et démissionner de la présidence des Républicains, il a donc choisi de l'annoncer quelques heures seulement après la fin des Jeux olympiques de Rio. Certain, ainsi, de ne pas voir son entrée en lice et son plan média parasités par une inopportune médaille française...

Toutefois, si personne ne pouvait nourrir le moindre doute quant à sa volonté de se présenter, l'ex-chef de l'État a su préserver une petite surprise à ses soutiens. Ce n'est pas dans une déclaration télévisée ou un message sur sa page Facebook qu'il a fait acte de candidature mais dans un livre qui sortira en librairie demain (aux éditions Plon) et dont l'écriture a été tenue secrète jusqu'au bout. Intitulé « Tout pour la France », celui-ci fait naturellement écho à son précédent ouvrage : « La France pour la vie », avec lequel il a obtenu un véritable succès commercial en dépassant les 100 000 exemplaires vendus.

## Un effet de souffle

Comme un signe avant-coureur, ces derniers jours, les ralliements se sont multipliés autour de lui : Gérard Darmanin, le maire de Tourcoing, puis Christian Estrosi, l'ancien maire de Nice, et enfin, hier matin, Christian Jacob, le patron des députés LR à l'Assemblée (lire sa réaction ci-dessous).

Comme on pouvait le deviner, le

puzzle de Nicolas Sarkozy était en fait achevé. Et les troupes déjà en ordre de marche. Ne restait plus qu'à lever le rideau. C'est désormais chose faite avec ce nouvel exercice d'écriture : « J'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle de 2017, indique-t-il. La France exige qu'on lui donne tout. J'ai senti que j'avais la force pour mener ce combat à un moment si tourmenté de notre histoire. »

Dans le même temps, ses rivaux se sont faits plutôt discrets en cette fin août. Silence radio du côté d'Alain Juppé. Idem pour François Fillon ou encore Bruno Le Maire. Certes, ces trois-là préparent leur rentrée, mais force est aussi de constater qu'ils ne sont pas venus troubler l'allumage de la fusée sarkozyste.

En attendant, celle-ci promet de faire du bruit. En coulisses, ses proches promettent « un effet de blast », un effet de souffle. En privé, Nicolas Sarkozy, lui, répète à ses visiteurs qu'il est sûr de gagner.

« Tous ont été mes ministres », aime-t-il aussi rappeler, comme pour souligner qu'ils ne sont et ne seront pas à la hauteur de l'enjeu.

L'enjeu, justement. Il est simple : gagner cette première primaire de l'histoire de la droite pour avoir une nouvelle chance de retrouver l'Élysée en 2017. Et si possible prendre sa revanche sur François Hollande. Ce qui ne serait pas la moindre des consolations. Nicolas Sarkozy manque rarement une occasion de rappeler qu'en 2012 il a « perdu de peu », ajoutant : « C'est quand même mieux que de perdre de beaucoup. » Effacer

cette défaite : tel est son seul et unique but depuis son retour en politique, le 19 septembre 2014. Car il n'est pas sorti de sa très confortable retraite de conférencier international uniquement pour enterrer l'UMP et avec elle les souvenirs de l'affaire Bygmalion et de ses comptes de campagne de 2012. Un dossier dans lequel il reste d'ailleurs mis en examen (lire ci-dessous).

Malgré tout, si les affaires judiciaires ont largement pollué sa trajectoire ces deux dernières années, cela ne l'a pas empêché de faire front. Et encore moins de préparer le terrain de sa candidature.

## À droite toute

Toujours distancé dans les sondages par Alain Juppé, voilà déjà plusieurs semaines qu'il rode toute une série de propositions. En particulier sur la sécurité et les questions régaliennes. Lesquelles constitueront la colonne vertébrale de son programme, dont les maîtres mots seront : « vérité », « compétitivité », « autorité », « liberté ». Et, bien sûr, « identité ». Dans le contexte de menace djihadiste que l'on connaît, il écrit : « Comment faire de l'identité de la France notre premier combat pour défendre notre mode de vie et sans jamais avoir la tentation de nous couper du reste du monde ? »

S'il entend faire campagne à droite toute - droit du sol sous condition, fin des repas de substitution dans les cantines... -, il a néanmoins pris soin de constituer un ticket avec le chiraquien François Baroin. Suffisant pour rassurer les centristes ? Son meeting, jeudi, à Châteaurenard, dans les Bouches-du-Rhône, apportera les premières réponses. La machine sarkozyste est lancée. S'était-elle seulement arrêtée ?

## RÉACTIONS

**NICOLAS DUPONT-AIGNAN (DEBOUT LA FRANCE) :** « C'est la cinquantième opération marketing de Sarkozy. Le vrai titre de son livre : "Tout pour moi". »

**BRICE HORTEFEUX (ANCIEN MINISTRE UMP) :** « Il n'y a [chez Nicolas Sarkozy] ni algeur ni esprit de revanche ; une candidature, ce n'est pas un petit bonheur narcissique. »

**MARINE LE PEN (FN) :** « Ils ont tous promis. Ils ont tous échoué et trahi. Ils veulent tous revenir. Mais cette fois les Français vont choisir. »

**CHRISTIAN JACOB (LES RÉPUBLICAINS) :** « Nicolas Sarkozy a à la fois l'expérience, le tempérament, le sang-froid, la capacité à décider et aussi l'énergie pour être le président de la République. »

## DROITE

LA POPULARITÉ DES 4 FAVORIS DE LA PRIMAIRE

% des Français de chaque tendance qui ont une image positive de ...



Source : Observatoire politique Etape / Les Échos, Radio Classique (1000 personnes interrogées en ligne les 2 et 3 août 2016). Photos : CC-Motly, CC-Rama, EPP, Claude Truong-Ngoc.

# Les tracas judiciaires de l'ancien président

Affaires Bygmalion, Tapie, Kadhafi, sondages de l'Élysée... le nom de Nicolas Sarkozy apparaît dans plusieurs enquêtes en cours

Bien que libéré des affaires Karachi et Bettencourt, Nicolas Sarkozy aborde la primaire de la droite sous le coup de deux mises en examen qui peuvent le gêner, dans l'affaire Bygmalion et dans celle des écoutes téléphoniques. Mais le calendrier reste très aléatoire, et il peut espérer éviter un renvoi en procès durant les prochains mois.

**Les écoutes.** Depuis juillet 2014, Nicolas Sarkozy est mis en examen pour corruption et trafic d'influence. Il est soupçonné d'avoir tenté, via son avocat Thierry Herzog, d'obtenir auprès d'un haut magis-



**Ziad Takieddine, ancien intermédiaire entre Paris et la Libye de Kadhafi.** PHOTO AFP

trat des informations secrètes concernant une procédure pour la saisie de ses agendas dans l'affaire Bettencourt.

La menace d'un procès s'est concrétisée en mars, quand la Cour de cassation a validé les écoutes téléphoniques, socle de l'enquête. Mais la chambre de l'instruction, saisie par l'ancien chef de l'État, a repoussé à mai cette perspective en annulant des actes et en obligeant les juges d'instruction à rouvrir le dossier, notamment pour entendre Nicolas Sarkozy. L'enquête se poursuit, et un éventuel renvoi en procès n'aura pas lieu avant des mois, sauf rebondissement procédural.

**Affaire Bygmalion.** Nicolas Sarkozy a été mis en examen en février pour financement illégal de sa campagne présidentielle de 2012. Le juge lui reproche d'avoir engagé des dépenses supplémentaires alors qu'il ne pouvait ignorer que le plafond légal allait être dépassé, ce qu'il conteste. L'enquête n'a pas démontré qu'il connaissait le système Bygmalion de fausses factures destiné à

masquer ce dépassement, pour lequel 13 autres personnes sont mises en examen.

L'instruction est close depuis le 6 juin, et le parquet de Paris peut, en théorie, prendre ses réquisitions après un délai de trois mois, puis les juges d'instruction peuvent ordonner au bout d'un mois supplémentaire le renvoi ou non en procès. Un calendrier susceptible d'être retardé si des parties font des recours.

**Campagne présidentielle de 2007.** Des juges enquêtent depuis avril 2013 sur des accusations de financement libyen formulées par l'intermédiaire Ziad Takieddine et par d'anciens dignitaires du régime de Mouammar Kadhafi, tandis que d'autres ont démenti. L'ex-secrétaire général de l'Élysée Claude Guéant a été mis en examen pour faux usage de faux et blanchiment de fraude fiscale en bande organisée.

**Sondages de l'Élysée.** Les juges enquêtent sur les commandes de sondages de la présidence sous le quinquennat Sarkozy. Son conseiller d'alors, Patrick Buisson, est soupçonné d'avoir profité de sa position pour réaliser d'importants bénéfices sur des sondages qu'il commandait au nom de sa société et revendait à l'Élysée.

**Arbitrage Tapie.** Six personnes sont mises en examen, dont Bernard Tapie, notamment pour escroquerie en bande organisée. Les juges soupçonnent que cet arbitrage ayant accordé, en 2008, 403 millions d'euros à l'homme d'affaires dans son litige avec le Crédit lyonnais sur la revente d'Adidas est le fruit d'un simulacre pour le favoriser, avec un aval politique. L'enquête est terminée depuis le 23 juin. Nicolas Sarkozy n'a pas été mis en cause, mais les juges ont demandé à l'entendre comme témoin, ce qu'il a refusé.

## Treize candidats officiellement déclarés

Treize candidats sont désormais en lice pour la primaire de la droite et du centre, les 20 et 27 novembre prochains :

– **JEAN-FRANÇOIS COPÉ**,

52 ans, député de Seine-et-Marne.

– **GEOFFROY DIDIER**, 40 ans, vice-président de la Région Île-de-France.

– **FRANÇOIS FILLON**, 62 ans, ancien Premier ministre, député de Paris.

– **HENRI GUAINO**, 59 ans, député des Yvelines et ancien conseiller spécial de Nicolas Sarkozy.

– **ALAIN JUPPÉ**, 71 ans, ex-Premier ministre et maire de Bordeaux.

– **NATHALIE KOSCIUSKOMORIZET**, 43 ans, députée de l'Essonne.

– **FRÉDÉRIC LEFEBVRE**, 52 ans, député des Français de l'étranger.

– **BRUNO LE MAIRE**, 47 ans, député de l'Eure.

– **HERVÉ MARITON**, 57 ans, député de la Drôme.

– **NADINE MORANO**, 52 ans, députée européenne.

– **JACQUES MYARD**, 68 ans, député des Yvelines.

– **JEAN-FRÉDÉRIC POISSON**, 53 ans, député des Yvelines.

– **NICOLAS SARKOZY**, 61 ans, ex-président de la République.



François Hollande, André Vallini (Francophonie) et Bernard Cazeneuve (Intérieur), hier, à leur sortie de l'Élysée. S. DE SAKUTI/NAFP

## Hollande tacle son ministre Macron

**ÉLYSÉE** Lors du conseil des ministres de rentrée, le président a appelé à « l'esprit de responsabilité »

Pour la rentrée de son gouvernement, François Hollande a appelé hier à « l'esprit de responsabilité », cerné qu'il est par les ambitions présidentielles de trois de ses anciens ministres et d'Emmanuel Macron, toujours en poste à Bercy.

Alors que le président de la République affronte une situation politique inédite, attaqué de toute part à gauche, il a « souhaité rappeler » pour cette rentrée que « la France fait face, au niveau international, au niveau européen et au niveau national, à des difficultés », selon le compte rendu du porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll.

« Il faut donc rappeler cet esprit de responsabilité dans ce moment particulier », a dit le chef de l'État, un conseil notamment adressé à son ministre de l'Économie, dont les velléités électorales sont à peine masquées, a reconnu le ministre de l'Agriculture.

### Montebourg après Hamon

Le Premier ministre, Manuel Valls, a de son côté rappelé la nécessité du « jeu collectif » d'un gouvernement « soudé et méthodique ».

Le chef de l'État devrait dire à la fin de l'année s'il sollicite un second mandat et il ne le fera pas en l'absence de « possibilité de victoire », selon ses propres termes, reproduits dans un livre d'entretiens paru jeudi.

Mais, à huit mois de l'échéance, François Hollande est déjà contesté comme aucun président avant lui au sein de son propre parti.

Dimanche, Arnaud Montebourg a annoncé sa candidature à l'Élysée, expliquant qu'il lui était « impossible de soutenir » François Hollande et son bilan « pas défendable ». « Outrance » et « caricature », s'est chargé de répliquer Jean-Marie Le Guen.

« Il ne faut pas retomber dans l'abaissement improductif, il faut rester dans le redressement productif », a renchéri Stéphane Le Foll, fidèle entre tous de François Hollande, en faisant allusion au portefeuille d'Arnaud Montebourg entre 2012 et 2014, avant son départ fracassant du gouvernement.

Deux jours plus tôt, c'était Benoît

Hamon, ancien ministre de l'Éducation, qui avait annoncé sa participation à la primaire de La Belle Alliance populaire, à l'initiative du Parti socialiste. Marie-Noëlle Lienemann et Gérard Filoche, autres figures de la gauche du parti, se sont également déclarés candidats à une primaire. En revanche, Arnaud Montebourg n'a pas précisé s'il se soumettrait à l'exercice.

### Des dossiers nombreux

De son côté, l'ancienne patronne des écologistes, Cécile Dufflot, a officialisé samedi sa participation à la primaire d'Europe Écologie-Les Verts. Avec l'intention de figurer sur la ligne de départ en 2017.

Jean-Luc Mélenchon est, lui, candidat depuis plusieurs mois au nom de « la France insoumise » et doit faire son discours de rentrée dimanche prochain à Toulouse. Le Parti communiste, qui tient son université d'été ce week-end, tranchera à l'automne la question de son positionnement pour 2017.

La rentrée politique l'occulte presque, mais les dossiers sont encore nombreux sur le bureau du président, à huit mois de la fin de son mandat.

Sur la question de nouvelles baisses fiscales pour les classes moyennes, les arbitrages sont en cours

Si la question n'a pas été évoquée lors du Conseil des ministres, « les arbitrages sont en cours » sur la question de nouvelles baisses fiscales accordées aux classes moyennes dans le projet de budget pour 2017 qui sera présenté fin septembre. François Hollande a toujours pris garde de rappeler que cette baisse serait « conditionnée à l'équilibre budgétaire et à la croissance », a rappelé Stéphane Le Foll.

Autre priorité : la lutte contre le terrorisme fera l'objet d'un nouveau Conseil de défense et de sécurité, qui se tiendra demain à l'Élysée, autour du chef de l'État et des armées.

# Un mini-sommet pour relancer l'Europe

**DIPLOMATIE** François Hollande, Matteo Renzi et Angela Merkel étaient réunis hier en Italie pour appeler l'Europe à trouver un nouveau souffle après la déroute infligée par le Brexit

Matteo Renzi, Angela Merkel et François Hollande ont appelé hier l'Europe à trouver un nouveau souffle après le Brexit lors d'un sommet extraordinaire à 27 prévu pour le 16 septembre à Bratislava. « Le risque majeur – ça vaut pour l'Europe comme pour les nations –, c'est la dislocation, la fragmentation, l'égoïsme, le repli », a averti le chef de l'État français.

« Il est très facile de se plaindre, de trouver des boucs émissaires. L'Europe est le bouc émissaire parfait », a lancé le chef du gouvernement italien, Matteo Renzi, rappelant que l'Europe signifie aussi et avant tout « liberté, paix et prospérité ». « L'Europe est la plus importante chance

qu'ont les jeunes générations », a-t-il encore assuré.

« Le risque majeur, c'est la dislocation, la fragmentation, l'égoïsme, le repli » (François Hollande)

François Hollande a de son côté énuméré trois « priorités » pour parvenir à cette relance d'une Union européenne (UE) en pleine crise

existentielle. La première, selon lui, doit être la sécurité, avec la protection des frontières extérieures de l'UE grâce à un corps de gardes-frontières et de gardes-côtes.

La deuxième, a-t-il poursuivi, doit être la défense, avec « davantage de coordination, de moyens supplémentaires et de forces de projection ». Et la troisième, la jeunesse, avec un programme Erasmus d'échanges universitaires « amplifié ».



Matteo Renzi, Angela Merkel et François Hollande ont dîné à bord du porte-avions « Giuseppe Garibaldi », qui lutte contre les passeurs de migrants en Méditerranée. PHOTO GUIDO BERGMANN/AFP

Mais il faut aussi prendre des « mesures fortes pour relancer la croissance et lutter contre le chômage des jeunes », et « revenir à l'Europe des valeurs plutôt qu'à celle de la finance », a averti de son côté le président du Conseil italien. Ce dernier ne cesse de dénoncer l'austérité et l'équilibre des comptes publics comme seul horizon en Europe, et réclame, à l'instar de la France, davantage d'investissements et de flexibilité en matière de discipline budgétaire.

Sur ce point, Angela Merkel est restée prudente, ne fermant toutefois pas la porte aux demandes de Matteo Renzi, à qui elle a apporté un soutien appuyé.

**Hollande plaide pour la relance** « Je pense que le pacte de stabilité [budgétaire européen] prévoit vraiment beaucoup de flexibilité que nous pouvons utiliser de manière intelligente », a-t-elle assuré, renvoyant la « responsabilité » de la décision à la Commission européenne.

« L'Europe n'est pas encore dans tous les domaines l'endroit du monde le plus compétitif », a-t-elle aussi relevé, appelant le Vieux Continent à aller de l'avant en matière de nouvelles technologies et de numérique.

Le président français a insisté pour sa part sur le plan Juncker de relance de l'investissement en Europe (315 milliards d'euros de 2015 à 2018). Il doit être selon lui « non seulement prolongé » mais également « amplifié ». La France souhaiterait qu'il soit tout simplement doublé.

## Il fera chaud dans la région jusqu'à vendredi

**MÉTÉO** La vague de chaleur va connaître un pic aujourd'hui avec 37°C dans les Landes

Dès la semaine dernière, Météo France avait annoncé la couleur : de fortes chaleurs sont attendues partout en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest, dès lundi et « pour plusieurs jours ». Aujourd'hui, il fera franchement chaud, avec des pics atteignant les 37°C à Mont-de-Marsan, 36°C à Bordeaux, Angoulême et Périgueux, 35°C à Pau et 34°C à La Rochelle.

La chaleur, qui devrait être à peine plus supportable mercredi et jeudi,

devrait se maintenir au moins jusqu'à vendredi, où des orages sont attendus sur la façade ouest.

### Un été chaud et sec

En septembre, il n'est pas rare que la moitié sud du pays connaisse des températures supérieures à une trentaine de degrés. Mais, dans un premier bilan de l'été réalisé le 19 août, Météo France constate « qu'en moyenne, sur la France et sur l'été, la température devrait être supérieure à la normale ».

Pourtant, la chaleur n'a pas été constante, et l'été en cours, depuis juin jusqu'à aujourd'hui, se caractérise par une succession d'épisodes de fraîcheur et de températures élevées.

Aussi, alors que les précipitations ont été abondantes en juin, elles « ont ensuite été très peu fréquentes, hormis quelques orages localement forts. La pluviométrie est à ce jour déficitaire sur l'ouest du pays et sur les régions méditerranéennes ».

En Poitou-Charentes, le mois de juillet a même été « le plus sec sur la période 1959-2016 sur l'ensemble des départements de la région ».

Le niveau d'ensoleillement est, lui, sensiblement supérieur à la normale dans toute la moitié sud du pays, et même franchement supérieur dans les Pyrénées-Atlantiques et le long du littoral landais.



Il est recommandé de s'hydrater abondamment.

PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID/SUD-OUEST



Les gradins sont interdits au public depuis quinze ans



Grand nettoyage pour le bassin de 25 mètres de la piscine d'hiver, avant sa réouverture le 8 septembre



Le snack a été fermé, il y a maintenant cinq ans

# Les derniers bains de la piscine d'été

## PISCINE

Vieillissante, elle fermera bientôt ses portes, mais elle conserve toujours son charme

LÉA LEOSTIC  
cognac@sudouest.fr

La fin de l'histoire de la piscine municipale de Cognac est en train de s'écrire. La piscine, ouverte dans les années 60, fermera bientôt, remplacée par le grand centre aquatique des Vauzelles.

Aujourd'hui, le complexe tombe quelque peu en ruine, mais c'est sans doute ce qui fait son charme. Depuis plusieurs années, ses attractions deviennent, tour à tour, interdit aux baigneurs, car elles ne sont plus aux normes.

Les deux plongeurs, perchés à trois et cinq mètres de haut, ont fermé il y a quinze ans. En cause, des escaliers trop glissants et les plateformes des plongeurs situés trop près du bord du bassin. Puis ce fut au tour des gradins. Cette fois, à cause de problèmes d'étanchéité qui laissaient l'humidité s'infiltrer dans les vestiaires situés en dessous. Les gradins ont été interdits au public.

Le snack a lui aussi été contraint de fermer, car l'installation électrique de la cuisine n'était plus aux normes. Il a été remplacé par une



En période estivale, la piscine accueille encore, en moyenne, 300 personnes par jour.

PHOTOS MICHEL AMAT

petite caravane, qui vend des glaces et des cafés.

### Une rénovation en 1992

Car malgré tout, entre juillet et août, la piscine d'été accueille en moyenne 300 personnes par jour. C'est beaucoup moins que dans les années 80, où 1 200 baigneurs se réunissaient au bord de l'eau, mais le petit bassin, le bassin de 50 mètres, et la fausse à plongée de 4,10 mètres de profondeur gardent néanmoins leurs adeptes.

La piscine municipale vit également l'hiver, avec un bassin fermé qui ouvrira à nouveau le 8 septembre. Le bassin de 25 mètres est actuellement vide, en plein nettoyage annuel. La piscine d'hiver a été construite après le complexe d'extérieur, en 1977. Le toit pouvait s'ouvrir, ce qui était une innovation de taille à l'époque. Mais là encore, ce système a cessé de fonctionner, en 1985, à cause de moteurs défectueux.

En 1992, la piscine municipale a été rénovée. La machinerie et le car-

relage ont été refaits. Une plateforme en béton a aussi été construite derrière le bassin de nage, pour y installer transats et parasols, et rendre le complexe plus moderne. Cela n'a finalement jamais été fait.

Aujourd'hui, la rénovation de 1992 semble bien loin. Mais la piscine d'été garde son charme d'antan, de son petit bassin, jusqu'à ses vestiaires et ses paniers consignés. Nonobstant, elle sera bientôt désertée.



Depuis les années 60, les vestiaires n'ont pas changé



Les bassins sont toujours surveillés par trois maîtres-nageurs

■ Comparer les prix, commander sur Internet, acheter en gros... ■ À quelques jours de la rentrée des classes, des familles nous livrent leurs astuces pour alléger le budget fournitures et gagner du temps.



Pour leurs premières courses de rentrée, Céline et Guillaume Buf, jeunes parents, comparent les prix entre les enseignes.

Photo Majid Bouziti.

## 14.483 familles ont touché l'allocation

Jeudi dernier, 14.483 familles de Charente ont touché l'allocation de rentrée scolaire (ARS), soit un peu moins qu'en 2015 (14.818 familles). La caisse d'allocations familiales a, en tout, versé 8.700.604 € au bénéfice de 21.725 enfants. Revalorisée de 25 % en 2012, cette allocation bénéficie aux parents aux revenus modestes ayant des enfants entre 6 et 18 ans, scolarisés. Les plafonds de ressources pour en bénéficier sont de 24.404 € par foyer pour un enfant, 30.036 € pour deux enfants, 35.668 € pour trois, et 5.632 € de plus par enfant supplémentaire. Ce coup de pouce aux familles est de 363 € pour les enfants de 6 à 10 ans, 383,03 € pour les 11-14 ans, et 396,29 € pour les enfants de 15 à 18 ans. Nouveauté cette année, l'ARS a été versée automatiquement aux familles déjà allocataires de la CAF, répondant aux conditions de ressources, et ayant un enfant de 6 à 15 ans. Les parents d'adolescents de 16 à 18 ans n'ont plus l'obligation de fournir un certificat de scolarité, il leur suffit de confirmer en ligne sur le site [caf.fr](http://caf.fr) que leur enfant est toujours scolarisé, étudiant ou apprenti. Enfin, les familles qui n'ont pas de dossier à la CAF peuvent télécharger leur demande d'ARS sur [caf.fr](http://caf.fr).

# Rentrée : ils font baisser la note

Amandine COGNARD  
a.cognard@charentelibre.fr

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, les élèves reprendront le chemin de l'école, mais pas sans cahiers, classeurs, ni trousse. Des fournitures dont le prix a augmenté de 2% en 2016, selon la Confédération syndicale des familles (CSF), qui chiffre par exemple une rentrée en classe de CP à 154,05 euros en moyenne (151,18 en 2015) et à 361,65 euros en 6<sup>e</sup> (338,20 en 2015). Pour faire face à ces frais, et alléger la note, chaque famille a sa solution.

### ■ Comparer les enseignes

Chariot en main, Céline et Guillaume Buf, débambulent dans les allées du magasin Bureau Vallée à Champniers, un spécialiste des fournitures scolaires et de bureau. Pour eux, c'est une première. «Notre fille Éloïse entre en CP à Brie, décrit la jeune maman, liste

et catalogue en main. Je compare les prix ici, avec ceux de notre hypermarché habituels et j'essaie de prendre le moins cher... Résultat? «Ça dépend vraiment, certaines choses sont moins chères dans ce discount spécialisé, d'autres en grande surface. On va optimiser.» Carine Gody, qui a deux fils en seconde et 5<sup>e</sup>, préfère, elle aussi, choisir dans les rayons. «J'ai fait le point de ce qu'ils ont déjà avant de partir et maintenant j'essaie de voir ce qu'il y a de commun entre leurs deux listes et de trouver des lots intéressants», explique-t-elle. «D'habitude j'en ai pour environ 150 € par enfant, mais là avec la calculatrice ça risque de monter un peu», prévient-elle.

### ■ Commander sur Internet

Pour la première fois cette année, Kim Smith, mère de trois enfants qui vit à Roulet, a choisi de faire ses courses de rentrée sur Internet. «Quand on va dans les

rayons, ils voient tout ce qui est proposé et donc ils réclament la taille-crayon Minion, le classeur de foot... Sur Internet au moins, on va aller à l'essentiel.» Un moyen de faire des économies mais aussi de gagner du temps. «J'ai fait toutes les courses pour mes deux jumelles qui entrent en 4<sup>e</sup> et mon fils qui entre en CE2 en une heure», se réjouit-elle. Par contre, elle a dû faire appel à deux sites différents pour trouver toute la liste. «J'ai d'abord été sur le Drive d'Auchan mon magasin habituel, mais il n'y avait pas tout. J'ai trouvé le reste sur Cultura.fr et ce n'est pas forcément plus cher», constate-t-elle. Parent isolé, Kim a attendu de recevoir l'allocation rentrée pour faire ses achats. «Pour les trois, ça représente 1.000 €, ce n'est pas négligeable. Je n'ai pas tout utilisé pour les fournitures, mais le reste servira à leur acheter des manteaux et des affaires de sport.»

### ■ Les achats groupés

Pour faire des économies d'échelle, certaines associations locales de parents d'élèves proposent aux parents des achats groupés de fournitures. Au collège de Châteauneuf, c'est la quatrième année que ce système est mis en place et les parents adhèrent. «Plus de 50 % des parents l'utilisent. Cette année on en a préparé et distribué plus de 230», se réjouit Sonia Gonet, présidente des parents d'élèves. Ces kits qui ne comprennent que la papeterie (feuilles, cahiers, porte-vues, papier à dessin, copies double...), coûtent 33 € en 6<sup>e</sup>, 21 à 27 € en 5<sup>e</sup>, 16 € pour les 4<sup>e</sup>, et 19 € pour les 3<sup>e</sup>. «Les crayons, les affaires de géo-



Kim Smith a choisi de faire les courses de rentrée de ses trois enfants, Tara, Gabrielle et Sébastien, sur Internet.

Photo A.C.

métrie... c'est trop compliqué à préparer, explique Sonia Gonet, alors on a arrêté. Sur les clés USB l'achat en gros n'apportait rien et les agendas, trousse et sacs c'est trop personnel.» Un modèle «qui permet de vraies économies sur les fournitures de base, évalue Laure Michaud qui a opté pour ce kit, pour sa fille de 5<sup>e</sup>. Ça permet de leur faire plaisir un peu plus sur le reste, explique-t-elle. Classeurs avec des motifs, trousse de marque... Et de n'avoir que la partie agréable des courses de rentrée à s'occuper.»

### ■ Les paniers tout faits

Quelques magasins spécialisés de Charente, comme Cultura ou Bu-

reau Vallée à Champniers proposent une solution pratique pour faire ses courses de rentrée: déposer sa liste sur leur site et les laisser s'occuper de remplir le panier, avec possibilité ensuite d'ajuster le tir. Bureau Vallée a même été plus loin en pré-enregistrant de nombreuses listes d'établissement charentais. «Ensuite, on leur propose cinq choix de paniers: entrée de gamme, meilleur rapport qualité-prix, grandes marques, Origine France, ou écologique, qui peuvent aller par exemple de 33 à 62 € pour la liste de 5<sup>e</sup> du collège Anatole-France. Les parents n'ont alors plus qu'à venir chercher leur sac en magasin», décrit Serge Truel, le directeur de Bureau Vallée.

## Mornac: une liste de fournitures même en maternelle

Pour la première fois, à Mornac, les parents d'élèves de maternelle ont, eux aussi, en juin dernier, eu le droit à leur liste de fournitures à acheter, alors que d'ordinaire pour les petits, ces fournitures sont fournies par les écoles. «Ils nous ont demandé d'acheter un cahier, des crayons de couleur, des feutres, les mouchoirs, un gobelet, un porte-vues et un duvet», détaille une maman d'élève de moyenne section qui a acheté le tout pour une trentaine d'euros mais s'étonne de ce changement de fonctionnement. «Cette décision a été prise par l'équipe pédagogique, explique Guillaume Marsat, le responsable communication de la mairie de Mornac. La mairie a un peu baissé le montant de sa participation aux frais de fonctionnement de l'école (fournitures, sorties, livres) pour faire face à la baisse des dotations de l'État, admet-il, mais celle-ci reste conséquente: 150 € par enfant par an, c'est bien plus que dans la plupart des communes voisines», assure-t-il.

## L'au-revoir de Jérôme Séguy à la Charente



Jérôme Séguy, directeur de cabinet du préfet, a été nommé sous-préfet de Calvi en Corse. Photo C.I.

Jérôme Séguy a fait hier ses adieux à la préfecture. Devant une salle bondée, celui qui était directeur de cabinet du préfet depuis juillet 2014 a dit au revoir à la Charente. Sous les félicitations de Pierre N'Gahane: «Vous avez su faire l'unanimité autour de vous, a ainsi souligné le préfet de la Charente, il n'est pas ici un dossier que vous n'avez suivi et qui n'ait bénéficié de votre expertise.» Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, François Bonneau, président du Département, et Michel Boutant, sénateur de la Charente ont chacun salué un «vrai serviteur de

l'État.» Jérôme Séguy a assuré quitter le département avec un pincement au cœur. Son meilleur souvenir? «Le défilé du 14 juillet 2015 avec 117 porte-drapeaux au front des troupes. C'était un bel hommage.» Et des regrets? «Aucun. Je n'ai jamais de regret, je n'exerce pas un métier où on peut se le permettre.» Jérôme Séguy est parti dès hier en Corse avec sa famille, pour prendre ses nouvelles fonctions de sous-préfet de Calvi. Kiymet Akpinar, sa successeur comme directrice de cabinet du préfet de la Charente, intégrera ses nouvelles fonctions lundi 29 août.

## Centre social

# Le directeur de l'Aserc de Cognac contraint de sortir de sa retraite

Il est en vacances mais toujours pas à la retraite. François Doury, le directeur du centre social de l'Aserc (1) basé à Crouin, est contraint de reprendre du service alors qu'il aurait dû être à la retraite depuis le 20 juillet dernier. La directrice qui devait le remplacer a finalement fait faux bond au tout dernier moment, laissant la structure et ses 74 salariés sans capitale.

«Elle nous a envoyé une lettre pour expliquer que des raisons très personnelles l'obligeaient à renoncer. On ne sait pas trop ce qui s'est passé», explique François Doury qui occupait le poste depuis près de sept ans, après être passé par le centre social de Basseau à Angoulême pendant trois ans. Il revient donc à partir du 5 septembre pour piloter l'Aserc, ses 2,3 millions d'euros de budget, sa dizaine de dispositifs différents financés ultra-majoritairement par la ville de Cognac. «C'est sûr que c'est problématique, explique Michel Gourinchas. Pour le centre et son personnel, comme pour nous qui avons hâte de rencontrer cette nouvelle directrice pour évoquer les projets en cours ou à venir», estime Michel Gourinchas, maire, qui espère comme tout le monde que le nouveau candidat sera vite choisi. «Il y avait plusieurs choix : soit on prenait le deuxième ou troisième choix parmi les candidats retenus la fois précédente, soit on refaisait un appel à candidatures», poursuit François Doury. La deuxième solution a été privilégiée avec l'examen des candidatures programmé le 24 septembre prochain. «On s'organise pour que la prise de poste se fasse le plus tôt possible», précise



François Doury reprend la direction de l'Aserc à partir du 5 septembre, après la défection de son successeur.

Photo M.-A. B.

François Doury qui ne veut «pas aller au-delà de janvier prochain». Avec un objectif pour le futur ex-retraité: «Je ne veux pas être l'Aznavor du social qui annonce son départ avant de revenir le lendemain!»

M.-A. B.

(1) Association socio-éducative de la région Cognac.

# Une causerie sur Jean Monnet samedi à Châteaubernard

Jean-Vincent Coussié, historien et auteur, tiendra une causerie sur Jean Monnet à la résidence «Les Jardins de Louise», samedi à 15 h.

Pablo AGNAN  
p.agnan@charentelibre.fr

**P**asser un moment avec Jean-Vincent Coussié tourne vite au véritable cours d'histoire. Intarissable, cet ancien ingénieur agronome au Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), qu'il a quitté en 1983, tiendra ce samedi à 15 heures, une causerie sur Jean Monnet dans les locaux de la maison de retraite «Les Jardins de Louise», située à Châteaubernard. «Je ne sais pas encore quelle forme ça prendra. J'aimerais que ça soit interactif, que l'on puisse échanger».

**«À Cognac, on a tendance à oublier ce grand personnage»**

Fin connaisseur du personnage, Jean-Vincent Coussié regrette le manque d'intérêt pour cet homme: «Je trouve qu'à Cognac, on a tendance à oublier ce grand personnage qu'était Jean Monnet. On ne parle plus que de la vente des chais Monnet pour construire un hôtel de luxe cinq étoiles avec des appartements somptueux et des boutiques ostentatoires». Le retraité de 93 ans souhaite rendre ses lettres de noblesse «à un des pères fonda-



«L'Europe d'aujourd'hui ne ressemble en rien à celle de Jean Monnet», regrette l'historien et auteur Jean-Vincent Coussié.

Photo P. A.

teurs de l'Union européenne, au moment où l'Europe risque de se désintégrer à cause du Brexit». Jean-Vincent Coussié se distingue par la multitude d'étiquettes le qualifiant: érudit, quasi-historien, il a occupé de nombreux postes dans les organismes viticoles de la région. Il a aussi été conseiller honoraire de la Banque de France de Cognac. Écrivain, il

est également l'auteur de trois livres, dont «Le cognac», «Le cognac et les aléas de l'histoire» ainsi que «Le cognac, un produit régional, un marché mondial».

Causerie samedi à 15 h, à la maison de retraite au n°12, rue Louise-Michel. Entrée gratuite.

■ SICAGNE

# Sarkozy hyper-candidat

■ L'ex-chef de l'État a officialisé hier sa candidature à la présidentielle de 2017 par le biais d'un livre ■ Dans *Tout pour la France*, il détaille son programme ■ Il devra d'abord remporter la primaire de la droite et du centre prévue en novembre

Le (faux) suspense est levé: Nicolas Sarkozy a annoncé hier sa candidature à la primaire de la droite en vue de 2017 dans un nouveau livre, *Tout pour la France*, qu'il espère être le «point de départ» vers la reconquête de l'Élysée.

«J'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle de 2017. La France exige qu'on lui donne tout. J'ai senti que j'avais la force pour mener ce combat à un moment si tourmenté de notre histoire», écrit celui qui rêve d'être le premier ancien chef de l'État à reconquérir la présidence de la République après une défaite.

Le président du parti Les Républicains, revenu en politique à l'automne 2014 pour reprendre le parti UMP — alors plombé par une dette abyssale et l'affaire Bygmalion — quitte mécaniquement la présidence du parti comme prévu par le processus de la primaire. Nicolas Sarkozy tiendra son pre-



Sarkozy est le premier ex-chef de l'État à prétendre reconquérir la présidence de la République après une défaite.

Photo AFP

mier meeting de campagne jeudi à Chateaufort (Bouches-du-Rhône).

Dans ce nouveau livre, publié demain chez Plon, il développe ses

«La France exige qu'on lui donne tout

thèmes de campagne: «vérité», «compétitivité», «autorité», «liberté». Mais c'est surtout le thème de *l'identité*, dans un contexte de menace jihadiste, qu'il devrait développer dans les prochaines se-

maines. Il souhaite ainsi se démarquer de *l'identité heureuse*, un objectif vanté par son plus sérieux rival, Alain Juppé, maire de Bordeaux. M. Sarkozy confirme ainsi qu'il veut revenir sur les menus de substitution dans les cantines scolaires. M. Sarkozy, qui avait diminué les postes de policiers et de militaires pendant son quinquennat, veut aussi développer la thématique de *l'autorité*. Sur les plans économique et social, M. Sarkozy évoque la baisse des charges pour combattre le chômage ou encore celle de la fiscalité, avec la suppression de l'impôt sur la fortune.

Une inconnue pourrait parasiter sa campagne: la justice. L'ancien chef de l'État reste en effet mis en

examen pour corruption et trafic d'influence dans l'enquête dite des «écoutes» et pour financement illégal de sa campagne présidentielle de 2012 dans le dossier Bygmalion. Dans ces deux affaires, il risque un renvoi en procès à des dates indéterminées.

L'ancien chef de l'État peut compter sur le soutien de ses anciens partisans comme Christian Estrosi, ou Christian Jacob, patron des députés LR, ancien proche de Jean-François Copé, lui aussi candidat à la primaire. Le chiraquien François Baroin le soutient lui aussi. Proche de Nicolas Sarkozy, Brice Hortefeux assure qu'il n'y a «ni aigreur, ni esprit de revanche» et qu'*«une candidature, ce n'est pas un petit bonheur narcissique»*.

## Treize candidats à la candidature

Après la déclaration de candidature de Nicolas Sarkozy, 13 candidats sont désormais en lice pour la «primaire de la droite et du centre» en vue de l'élection présidentielle de 2017. Pour être officiellement candidats, ils doivent collecter les signatures de 250 élus dont au moins vingt parlementaires, et de 2.500 adhérents avant le 9 septembre prochain. Le candidat unique à la présidentielle sera élu à l'issue des deux tours de la primaire de la droite et du centre, le 20 et 27 novembre. Voici la liste des candidats:

- Jean-François Copé, député-maire de Meaux, 52 ans.
- Geoffroy Didier, 40 ans, vice-président de la région Ile-de-France
- François Fillon, 62 ans, ancien Premier ministre et député de Paris
- Henri Guaino, 59 ans, député des Yvelines et ancien conseiller spécial de Nicolas Sarkozy.
- Alain Juppé, 71 ans, ex-Premier ministre et maire de Bordeaux.
- Nathalie Kosciusko-Morizet, 43 ans, députée de l'Essonne
- Frédéric Lefebvre, 52 ans, député des Français de l'étranger (Amérique du Nord)
- Bruno Le Maire, 47 ans, député de l'Eure
- Hervé Mariton, 57 ans, député de la Drôme
- Nadine Morano, 52 ans, députée européenne
- Jacques Myard, 68 ans, député des Yvelines
- Jean-Frédéric Poisson, 53 ans, député des Yvelines et président du Parti Chrétien Démocrate. Il n'a à ce titre pas besoin de parrainages, et est donc assuré de concourir.
- Nicolas Sarkozy, 61 ans, ex-Président de la République.

## Un arrêté anti-burkini validé pour l'ordre public

Le tribunal administratif de Nice a validé hier l'interdiction des tenues de bain musulmanes surnommées «burkinis», imposée par arrêté au début du mois sur les plages de la commune de Villeneuve-Loubet à l'instar de nombreuses autres communes de la Côte d'Azur. Dans une ordonnance en référé, les juges ont rejeté les recours contre l'arrêté intentés par la Ligue des droits de l'homme (LDH) et le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) et estimé que l'interdiction était «nécessaire, adaptée et proportionnée» pour éviter des troubles à l'ordre public après la succession d'attentats islamistes subis en France, dont celui de Nice le 14 juillet.

Le tribunal administratif a estimé lundi que ce vêtement de bain féminin couvrant le corps et la tête était «de nature à porter atteinte aux convictions ou l'absence de convictions religieuses des autres usagers de la plage» et «être ressenti comme une défiance ou une provocation exacerbant les tensions ressenties par la population».

Mais il n'y a rien de plus élastique que la notion de trouble à l'ordre public. «L'ordre public, on y met ce que l'on

veut», explique Paul Cassia, professeur de droit public à l'université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne). «C'est une notion élastique», renchérit Thomas Hochmann, professeur de droit public à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Elle figure en 1789 à l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen: «Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi». Une loi de 1884, reprise dans l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales que citent les arrêtés anti-burkini pris par plusieurs communes françaises, donne au maire la mission «d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique».

La jurisprudence a elle aussi depuis enrichi la notion. Bernard Stirn, président de section au Conseil d'État, avait livré l'an dernier la définition suivante: «l'ordre public recouvre les valeurs essentielles du consensus social et du système juridique», lesquelles peuvent évoluer dans le temps et sur le territoire. «La tranquillité publique ne s'évalue pas de la même façon à Cannes ou à Quimper. Ni, par exemple, selon que l'on passe la tondeuse le dimanche ou le

lundi», glisse Paul Cassia.

Dans le cas particulier des arrêtés anti-burkini, «invoquer l'ordre public en soi n'est pas absurde. Mais en pratique, est-ce que le fait de porter un tel vêtement sur une plage constitue un trouble pour la tranquillité ou la sécurité? Ce sont là des maires qui se font de la publicité et créent un problème national qui n'a pas lieu d'être», critique l'universitaire.

Ce sont les juridictions administratives qui encadrent les pouvoirs du maire en matière de prévention des troubles à l'ordre public.

«La liberté est la règle, la restriction de police l'exception», voilà ce qu'avait exigé le Conseil d'État en 1933 dans un arrêt devenu célèbre, l'arrêt dit Benjamin.

Le maire doit choisir «le moyen le moins intrusif possible en termes de liberté», explique Thomas Hochmann.

En 2010, la notion de risque pour la sécurité publique avait déjà fait débat à propos de l'interdiction en France du port du voile intégral, niqab ou burqa, dans l'espace public.

Le Conseil d'État avait estimé qu'une «interdiction générale et absolue du port du voile intégral en tant que tel ne pourrait trouver aucun fondement juridique incontestable».



# Le géant Lactalis sous pression

Depuis hier soir, les producteurs de lait sont installés face au siège du N°1 mondial du lait Lactalis à Laval pour exiger un relèvement du prix auquel la production leur est payée

La colère gronde chez les producteurs de lait de l'Ouest: décidés à obtenir un «juste prix», ils manifestent depuis hier soir et pour au moins une semaine à proximité de l'usine Lactalis à Laval, afin d'obliger le numéro un mondial des produits laitiers, accusé d'être «le plus mauvais payeur», à «revenir à la table des négociations».

Hier en début de soirée, une dizaine d'agriculteurs étaient en train de préparer le blocage du rond-point proche de Lactalis. Une dizaine de camions de CRS et une dizaine d'autres de gendarmerie étaient stationnés près de l'usine. Vers 20H, le rond-point était comme prévu totalement bloqué, essentiellement par des voitures, et la circulation interrompue.

Organisée à l'initiative des Fédé-



Les producteurs de lait veulent que leur travail et leur produit soient payés «au juste prix».

Photo AFP

»

On ne veut plus  
quémander

rationnelles départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA, syndicat majoritaire) et des Jeunes agriculteurs (JA), cette manifestation devait démarrer vers 20H30/21H avec les éleveurs mayennais qui vont bloquer, avec des tracteurs et du matériel agricole, le rond-point. Ceux de Breta-

gne, Normandie et Pays de la Loire prendront le relais.

Pas question de paralyser l'activité de Lactalis: «Ce serait leur donner les moyens de nous faire éjecter», explique Pascal Clément, président de la section laitière de la Fédération régionale des syndicats agricoles (FRSEA) du grand Ouest.

Lactalis, qui met en avant une «crise de surproduction», s'est dit prêt à recevoir les organisations de producteurs pour discuter avec elles des prix du lait, a assuré sur France Inter Michel Nalet, porte-parole du groupe.

«Le problème avec Lactalis, c'est que le partage de la valeur ajoutée n'est pas dans son ADN», assure

M. Clément, qui pointe aussi «les résultats de plus en plus importants des industriels laitiers» alors que «les éleveurs laitiers sont dans une situation dramatique».

Ce mois-ci, le prix pratiqué par Lactalis est de 256 euros la tonne. Il était de 363 euros en juillet 2014. «On ne veut plus quémander. Nous, les agriculteurs, on veut vivre de notre métier mais en aucun cas on ne demande des aides à l'État. Ce qu'on veut, c'est que le médiateur des relations commerciales (...) puisse intervenir et mette autour de la table les interlocuteurs pour qu'on trouve un accord qui permette d'ici la fin de l'année d'avoir un prix raisonnable pour

nos agriculteurs», a déclaré Philippe Jehan, président de la FDSEA de Mayenne. «Le médiateur est à la disposition des parties pour engager cette médiation», avait fait savoir en cours de journée le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll.

Les producteurs laitiers fondent beaucoup d'espoir dans la loi Sapin II, examinée à partir du 26 septembre, qui vise à instaurer un meilleur rapport de force entre agriculteurs et industriels. Elle obligera aussi à la publication de résultats financiers des entreprises qui jusqu'à présent s'y dérobaient. C'est le cas de Lactalis, qui a réalisé un CA de 17 milliards €.

## Un million de touristes en moins à Paris

De janvier à fin juin, les hôteliers de Paris et d'Ile-de-France ont accueilli un million de touristes en moins par rapport à la période comparable de 2015, ce qui correspond à un recul de 6,4%

Dans un contexte sécuritaire, social et météorologique défavorable, la fréquentation touristique à Paris et en Ile-de-France a connu au premier semestre «une baisse sans précédent» depuis 2010, selon le Comité régional du tourisme (CRT).

Cette situation «entraîne des conséquences économiques inquiétantes» pour les professionnels du tourisme de la région, qui ont subi depuis janvier une perte de 749,7 millions d'euros de chiffre d'affaires, note le CRT, dans une étude qui sera présentée aujourd'hui à la presse.

Avec 14,9 millions d'arrivées hôtelières sur le premier semestre, la

fréquentation touristique de Paris et de l'Ile-de-France est en recul de 6,4% par rapport à un an plus tôt, du fait de la baisse conjointe des clientèles internationales (-9,9%) et françaises (-3,5%). Le nombre de nuitées recule, lui, de 8,5%.

Au total, de janvier à fin juin, les hôteliers franciliens ont accueilli un million de touristes en moins par rapport à la période comparable de 2015.

Le cœur de la région, Paris, a été davantage touché que la grande couronne, avec des nuitées en recul de 11,4%, contre -4,4% dans les autres départements franciliens.

La fréquentation des clientèles ja-

ponaises (-46,2%), italiennes (-27,7%) et russes (-35%) s'est effondrée, tandis que les Américains et les Chinois, initialement peu affectés, clôturent le semestre sur des reculs de 5,7% et 19,6%, entrant dans un «cycle inquiétant de baisse».

Dans ce contexte, la fréquentation des principaux monuments franciliens chute fortement (-43,9% au Grand Palais, -34,8% à l'Arc de Triomphe, -16,3% au château de Versailles).

Seul point positif: le tourisme d'affaires progresse, lui, de 14,4 points. Au cours de l'été, les tendances sont restées «les mêmes avec une fréquentation touristique en

baisse», indique le CRT, sans fournir de chiffres.

«Il est temps de prendre conscience de la catastrophe industrielle que le secteur du tourisme est en train de vivre. L'heure n'est plus aux campagnes de communication, mais bel et bien à la mise en place d'un plan Orsec», déclare Frédéric Valletoux, président du CRT.

Les professionnels se veulent néanmoins optimistes, selon le comité: à moyen terme, 64% tablent sur une amélioration. Pour septembre, 38% jugent «bon» voire «très bon» l'état des réservations, 43% l'estiment «moyen» et 19% «mauvais» ou «très mauvais».